

**COMMISSION SPORTIVE ET D'ORGANISATION**

Lundi 6 décembre 2021 – Visioconférence

**Présidence :** Philippe LEPREVOST

**Présents :** Serge MOTTIER - Président Ligue, Alain TANCREL – Vice-Président en charge du Pôle Sportif, Odile ESKENAZI – Secrétaire Générale Ligue, Yves BOISSERIE – Trésorier Ligue, Philippe LEBOUCHER – Vice-Président CSO en charge du cross, Bernard ROLLAND - Vice-Président CSO en charge de la salle, Erik POTIER – Président CSO 85 (en fin de réunion), Thierry MOREAU – Président CSO 49, Christelle HERISSON – Présidente CSO 72, Guillaume BAR – CSO 53, Jean-Jacques MOREAU – Président CSO 44, Richard CURSAZ – CTS, Christiane JEAN-LOUIS – invitée, Gérard CLAIRE – Président CRR, Jacques SOULARD (représentant Erik POTIER pour le début de réunion), Anne RETHORE – salariée Ligue

**Excusés :** Alain DONIAS – CTS, Patrice BINELLI – CTS

## **1. POINT SUR LA SAISON AUTOMNALE ET LA REPRISE SPORTIVE**

Quelques compétitions ont eu lieu à la reprise automnale :

- Un Tour Equip'Athlé sur 2 secteurs – nouvelle formule du règlement avec des équipes mixtes. A noter une baisse globale de participation dans le secteur 49/53/72 mais une bonne participation en 44/85
- Interclubs -23 ans à Angers : Belle compétition avec un bon nombre de clubs qualifiés pour la finale nationale
- Régionaux de cross à Laval : La participation très modeste (500 arrivants) pour ce type de compétition pourrait inquiéter mais il faut largement s'en contenter au regard de la participation des athlètes dans les autres ligues sur le territoire national. Il faut féliciter le club support qui a œuvré pour faire une belle compétition avec un beau parcours qui méritera de recevoir de prochains championnats régionaux. Public très peu présent dans le contexte actuel

Le Jury a été correct en nombre et en compétences. Il a semblé que les acteurs étaient heureux de se retrouver sur les stades avec des compétitions « de masse » après ce long épisode de frustration sportive.

## **2. PERSPECTIVES DE SAISON HIVERNALE 2022**

### **A. CALENDRIER ET CONTEXTE SANITAIRE**

Le calendrier est connu. Les règlements et horaires s'affinent progressivement sur le site Internet de la Ligue. On ne peut écarter totalement la menace d'une perturbation de ce calendrier sportif au vu de l'évolution de la pandémie bien que les dernières annonces gouvernementales ne semblent pas vouloir mettre en péril nos manifestations en salle.

Pour les régionaux Masters du 19 décembre : Le programme a été revu afin d'ajouter les courses de haies et les épreuves combinées Masters.

Pour les championnats régionaux d'Épreuves Combinées U18 à SE qui auront lieu à Saint Briec : Des minima ont été proposés par la Bretagne. Cependant, notre ligue ne propose que très peu de possibilité de réaliser ces minima aux athlètes P-L donc il est convenu que la Ligue étudiera les demandes de qualifications exceptionnelles en fonction des performances justifiées par les entraîneurs.

Pour les championnats régionaux U18 à SE des 22/23 janvier : La région Centre est invitée en respectant globalement une règle de 1/3 d'athlètes CEN pour 2/3 d'athlètes P-L, ce qui correspondra théoriquement au taux de qualification et de participation habituel pour nos athlètes régionaux. Le programme sportif est chargé et a obligé de débiter dès le samedi matin avec la Marche Athlétique (+ ajout de la Marche U16).

Pour les Pré-France des 5 et 6 février : L'organisation est identique aux années précédentes.

## **B. DIFFICULTES A TROUVER DES CLUBS ORGANISATEURS**

Bernard évoque la difficulté à trouver des clubs supports pour nos compétitions régionales au Stadium. Le constat est également fait du côté du CD44 pour le support des épreuves départementales. Le club support des championnats régionaux Masters s'est dernièrement retiré de l'organisation en émettant un droit de retrait vis-à-vis de la situation sanitaire se dégradant. Cela implique qu'il n'y aura pas de buvette et que la restauration jury est à revoir.

## **C. MODALITES D'APPEL A JURY**

Pour cette saison, la COT régionale et la CSO régionale ont décidé de tester l'appel à jury globalisé sur 3 épreuves principales de la saison hivernale sur un questionnaire. L'avantage c'est que cela permet l'anticipation de la structure du jury pour les compétitions importantes. Le bémol reste le lien avec le club car le jury s'engageant par le questionnaire est en droit de la faire de manière autonome sans prévenir son club. Ceci engendre également le manque de lisibilité de l'apport des officiels par club selon leur nombre d'athlètes engagés.

Il est décidé que ce dernier point serait traité au regard de la saison complète plutôt que compétition par compétition. La compilation des officiels fournis par chaque club en fin de saison permettra de remercier vivement les clubs qui « jouent le jeu » pour la bonne tenue des compétitions et de mettre en lumière les clubs en déficit de jurys qui seront sommés de faire un effort pour les saisons suivantes. Il n'est pas exclu de réinstaurer une pénalité financière mais ce n'est pas le souhait de l'équipe en place.

A ce jour, l'appel à jury a été envoyé à tous les officiels diplômés de la Ligue ayant au moins officié sur une compétition durant les 2 dernières saisons (les autres jurys étant considéré comme « inactifs »). Le retour est assez satisfaisant avec près de 200 réponses. Ceci devrait pouvoir permettre d'ores et déjà d'assurer le jury des régionaux/Pré France et France jeunes en salle.

Si cette méthode convient, la COT et les commissions sportives pourraient envisager d'élargir cette méthode à toutes les compétitions régionales sur les saisons estivales et hivernales, ce qui aurait aussi le mérite de soulager les clubs de cette mission d'appel à jury pour les compétitions régionales.

## **D. POINT SUR L'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE U18-U20 EN SALLE A NANTES**

La FFA est venu au Stadium le 3 décembre dernier.

- Il n'existe pas de problème majeur d'organisation pour cette compétition qui a déjà été organisée au Stadium
- Les horaires seront adaptés à la particularité du stadium avec 3 concours (Perche/Longueur et Triple saut) du même côté de la salle face à la tribune
- Le plus vaste chantier va être de proposer une circulation des flux optimale dans toute la salle

pour éviter au maximum les croisements. Des solutions ont déjà été trouvées avec une modification du retrait des dossards

- Le service de sécurité devra être renforcé par rapport aux éditions précédentes car le contrôle du Pass sanitaire, chaque jour de compétition, est obligatoire donc les autres accès que l'entrée principale devront être surveillés

Le Comité d'Organisation Local est composé de la Ligue et du CD44 pour cette manifestation nationale. La ligue organisera le jury et tiendra la restauration des jurys / buvette public. Le CD44 sera sollicité pour les volontaires bénévoles.

Le programme sportif ne comprend plus le lancer de poids.

### **3. PROJET DE CALENDRIER ESTIVAL 2022**

#### **A. DATES DE COMPETITIONS**

Le calendrier estival des championnats régionaux est proposé et validé par les membres de la CSO. Il manque les dates du challenge régional de Marche Athlétique souhaité par la Commission Marche.

Les dates des compétitions U14/U16 seront étudiées en CRJ lundi 13 décembre prochain.

A ce calendrier, il convient désormais d'ajouter les meetings. Le président de la Ligue intervient pour proposer un format de tournée des meetings qu'il souhaiterait voir se mettre en place.

Le crédit Mutuel souhaiterait appuyer la proposition d'une douzaine de meetings flash sur tout le territoire.

- Un club organisateur se positionne pour organiser un meeting de 3 heures sur un ou deux thèmes principaux
- Certains meetings pourraient s'adresser aux athlètes en recherche de qualification aux championnats nationaux / D'autres auront pour objectif de proposer des épreuves pour les athlètes en recherche de compétition de « niveau départemental »
- Le rayonnement de ces meetings doit être régional et permettra de valoriser les stades peu utilisés (6 couloirs par exemple) pour un maillage territorial complet de la pratique dès le mois d'avril
- La Ligue doit être en capacité de voir s'organiser 2 meetings sur une même date sur 2 départements éloignés afin de promouvoir une pratique raisonnée et une démarche écoresponsable de déplacement des athlètes et encadrants

Une réunion des meetings sera convoquée prochainement (décembre) avec tous les organisateurs historiques de meetings afin de connaître leur position quant au choix d'un meeting flash ou le choix de conserver un format de meeting complet (notamment dans le 44 où la demande de pratique est intense et nécessite souvent des journées complètes de compétition)

Cette démarche permettra probablement à de nouveaux clubs organisateurs d'émerger car le meeting flash peut ne nécessiter qu'une trentaine d'officiels sur 3 heures. Le jury est souvent prêt à se mobiliser localement.

#### **B. APPEL A CANDIDATURE CLUBS ORGANISATEURS**

Le tableau de rotation des compétitions dans les départements va être remis à jour et diffusé aux comités et CSO départementales. Les clubs organisateurs de compétitions 2021 annulées seront les premiers sollicités pour les championnats 2022.

Suite à cela, les compétitions régionales feront objet d'un appel à candidature auprès des CSO départementales.

